Adult Learning Centres

IN MANITOBA

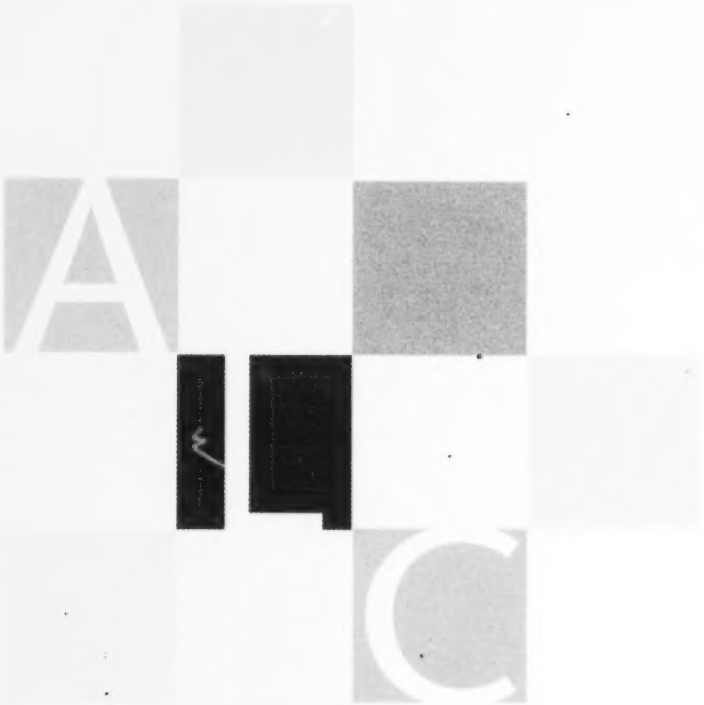

2004/2005 ANNUAL REPORT

106-03836/

MINISTER OF ADVANCED EDUCATION AND TRAINING

Room 156
Legislative Building
Winnipeg, Manitoba R3C 0V8
CANADA

The Honourable John Harvard, P.C., O.M.
Lieutenant-Governor of Manitoba
Room 235, Legislative Building
450 Broadway
Winnipeg, MB R3C 0V8

May It Please Your Honour:

I have the privilege of presenting for the information of Your Honour the Annual Report of Manitoba's Adult Learning Centres for the program year ending June 30, 2005.

Sincerely,

Diane McGifford

Diane McGifford
Minister

Manitoba

Deputy Minister of Advanced Education and Training

Room 156
Legislative Building
Winnipeg, Manitoba R3C 0V8

Honourable Diane McGifford
Minister of Advanced Education and Training
Room 162, Legislative Building
Winnipeg, MB R3C 0V8

Dear Minister:

I have the honour of presenting the Annual Report for Manitoba's Adult Learning Centres. This report contains program information from July 1, 2004 to June 30, 2005.

For the 2004-2005 program year, the Adult Learning and Literacy Branch of Advanced Education and Training registered 44 adult learning centres under *The Adult Learning Centres Act*. These centres assist adult learners to upgrade their skills, complete their high school diploma, or earn credits needed to access educational or employment opportunities.

Our adult learning centres have demonstrated a consolidated effort to provide quality adult education programming with a focus on meeting the needs of adult learners as mandated under *The Adult Learning Centres Act*. While the overall number of learners declined slightly, the proportion of learners completing courses and earning a high school diploma has increased. The Highlights section of this report summarizes the noteworthy activities that contribute to the success of adult learners in Manitoba.

Manitoba's adult learning centres have operated for two years under *The Adult Learning Centres Act* and *General Regulation*. I am pleased with the continued dedication to education on the part of the staff and learners at the adult learning centres.

Sincerely,

Dwight Botting
A/Deputy Minister

Table of Contents

I. Introduction 1

II. Highlights of ALC Programming for 2004/2005 1

III. Registration and Funding Information for 2004/2005 4

IV. ALC Statistical Information for 2004/2005 5

I. Introduction

Adult Learning and Literacy (ALL) of Advanced Education and Training is dedicated to improving the educational and employment prospects of this province's adults by working with Manitoba's adult learning centres (ALCs) that deliver adult-appropriate high school and upgrading programming.

ALL administers *The Adult Learning Centres Act*, which became effective July 1, 2003. This report encompasses the second year of the Act's implementation. ALCs are registered on an annual basis under the Act to provide tuition-free high school credit and upgrading courses using recognized principles of adult education. The *Adult Learning Centres Act – General Regulation* also came into force July 1, 2003. The Act and General Regulation establish accountability standards that ALCs meet in order to ensure public monies are being well spent and adult learners are being well served.

> *"...I improved my mark in Pre-calculus from 51% to 82% to meet the requirements for university. The last class I completed was English to finally finish my high school diploma. After that final day, I felt a combination of relief, satisfaction and much happiness....I've been accepted to the University of Manitoba for the fall session. I'll use the lessons I've learned to continue success in university."*
>
> Don
> 2005 Millennium Adult Learner Bursary recipient
> Transcona Community Learning Centre, Winnipeg

II. Highlights of ALC Programming for 2004/2005

Mature Student High School Diploma

Manitoba adults have the option of completing a Mature Student High School Diploma (MSHSD), which is established by regulation under *The Public Schools Act*. At the Senior 4 level, adult learners meet the same course requirements and learning outcomes as school-age learners.

In 2004/2005, 1,120 adult learners graduated from ALCs with a MSHSD. An additional 93 adult learners chose to complete a 28-credit diploma.

> *"For the PLAR in English, I sent in an article that was published in Canadian Cattleman magazine, as well as a presentation given at Midland Division Career Technology Studies award night....For accounting, I decided to challenge the course using PLAR. I have developed a strong accounting ability. This has come from using budgeting in all aspects of our farm operation.... without PLAR I would never have attempted to get my Grade 12 diploma."*
>
> Blaine
> Midland Adult Education Centre, Carman

Funding for School-Age Learners Attending an ALC

ALCs are permitted to enroll a limited number of learners who are not old enough (age 18 or under) to work on a Mature Student High School Diploma, but for whom the ALC provides a suitable learning environment.

ALCs are funded on a program basis rather than the *per capita* model traditionally used by schools. To improve accountability, effective 2004/2005 funding for school-age learners attending an ALC was incorporated into the annual funding allocation issued by ALL. School-age learners attending an ALC are no longer funded on a *per capita* basis. They are now supported by the annual ALC program grant in the same manner as the adult ALC learners.

A total of 16 school-age learners earned a 28-credit diploma in 2004/2005.

TOTAL NUMBER OF ALC GRADUATES IN 2004/2005 = 1,229

"I dropped out of high school several years ago when I was in grade 10. I mistakenly thought that having a job would be better than going to school because I was attracted to the idea of earning my own money, but I quickly came to realize that I wanted to do more with my life....The mature high school diploma program and adult learning centre environment provide adults like myself with an opportunity to get our grade 12 and move forward with our lives."

Aaron
CrossRoads Learning Centre, Winnipeg

Number of Courses Completed for Credit

ALC learners completed 11,807 high school credits. These credits are fulfilling adults' graduation requirements, preparing them for post-secondary studies, and enhancing their employment opportunities.

The number of incomplete credits decreased 20% from the previous year, indicating learners are completing courses for which they register in a timely fashion.

Dual Credit Option

The dual credit option allows learners working toward a high school diploma to study post-secondary courses and apply them for credit at both the secondary and post-secondary levels, facilitating the transition of one level of education to another.

ALC learners took advantage of the dual credit option, completing 505 dual credits in 2004/2005.

Millennium Adult Learner Bursary

The Government of Manitoba and the Canada Millennium Scholarship Foundation established the Millennium Adult Learner Bursary to provide assistance to low-income ALC learners who are pursuing post-secondary studies.

Over 30 ALC learners who completed a Mature Student High School Diploma or completed credits to fulfill post-secondary admission requirements during 2004/2005 were awarded a bursary of $5,000 to support them in their first year of post-secondary studies.

These students will be eligible for up to 3 more years of bursary support, depending on the length of their program. Additional ALC learners will be eligible for the bursary as it continues in subsequent years.

"...attending the ALC...has really encouraged me to fulfill my dreams..."

Caroline
Frontier School Division Adult Program,
Moose Lake

Adult Learning Centre Site Visit Profile

ALL developed a standardized *Site Visit Profile* document for use during routine visits to adult learning centres. The *Profile* serves as a guide when ALL staff visit ALCs and ensures consistency when addressing pertinent areas of ALCs' operations and programming, while maintaining the flexibility needed to capture the uniqueness of individual ALCs. Using the *Site Visit Profile*, ALL staff visited all ALC programs located across the province.

Prior Learning Assessment and Recognition

Prior Learning Assessment and Recognition (PLAR) is a process used to identify, document, assess and recognize skill and knowledge. Credit may be given so that adult learners avoid unnecessary repetition of learning, enabling them to move forward with increased confidence in themselves and their abilities.

In 2004/2005, 48 adult educators completed the PLAR Foundations training, bringing the total number of adult educators who have completed this training through Adult Learning and Literacy to over 240. Consequently, the number of learners benefitting from PLAR continues to increase, as the graph below illustrates.

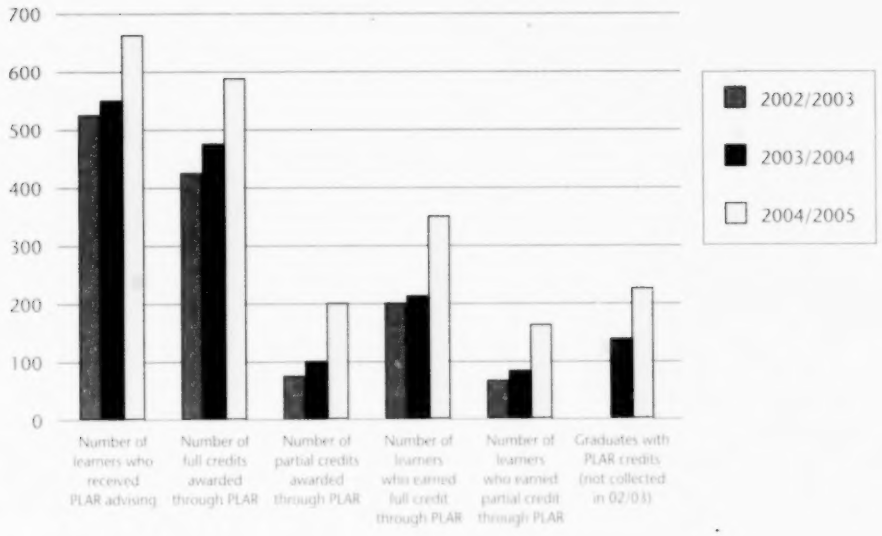

McLeod Adult Learning Centre and Boeing Canada Partnership

McLeod Adult Learning Centre and Boeing Canada formed a unique partnership to serve the learning needs of Boeing employees. With instruction provided at the worksite, 31 Boeing employees completed at least 1 course for high school credit. Of these, 10 employees earned a Mature Student High School Diploma, with all 10 diplomas consisting of 1 or more credits awarded through PLAR.

The Manitoba Prior Learning Assessment Network recognized this innovative partnership venture with the 2004/2005 *Pursuit of Excellence in the Assessment and Recognition of Learning (PEARL)* award.

> *"I am a single mother of two small boys, and I work full time. I feel blessed to have this opportunity to better myself...."*
>
> Cyndi
> Horizons Learning Centres, Winnipeg

Northern Adult Learning Centres

In 2004/2005, northern Manitoba was served by 3 ALC programs operating 26 sites, allowing adult learners access to education in their own communities. The presence of these ALCs supports and strengthens the Manitoba Government's *Northern Development Strategy*, a long-term plan to develop the human and natural resources of northern Manitoba.

In recognition of the unique challenges northern ALCs face in providing educational opportunities to their learners, funding to this region was increased 8%, from $1.42 million in 2003/2004 to $1.53 million in 2004/2005.

> *"This experience has shown me that I can achieve what I set my mind to do....Thank you for helping me achieve something that means so much to me."*
>
> Terri
> Fieldstone Ventures Education and Training Centre, Ashern

Northern ALC learners continue to experience success in their educational endeavors. The following was noted for the 2004/2005 program year:

- 16% increase in course completions
- 11% increase in the number of learners who completed at least 1 course for credit
- 13% increase in the number of high school graduates

Rural Adult Learning Centres

ALCs in rural communities are helping adult learners overcome the problems created by distance and accessibility to programs. Rural learners formed 29% of the provincial ALC population, a 7% increase from 2003/2004, for a total of 2,543 learners attending 27 ALC sites. Of these, 318 learners graduated with a high school diploma, 33 more than in 2003/2004.

"From the very first time I stepped foot on this Aboriginal foundation, I was destined for success. I was really worried I wouldn't accomplish much, especially with my past history going to school. I was proven wrong....Now I have my mature student high school diploma!! Hurray!! My next step is...continuing on to post-secondary where there will be more doors open for me...."

Tracy
Urban Circle Training Centre Inc., Winnipeg

Aboriginal Participation at Adult Learning Centres

ALCs are important sites of learning for Manitoba's Aboriginal population and play an important role in meeting the objectives of the Manitoba Government's *Aboriginal Education Action Plan 2004-2007*.

In 2004/2005, 54% of ALC learners self-identified as Aboriginal; 77 of 78 ALC sites reported Aboriginal learners, with 18 sites indicating an Aboriginal learner population of 100%.

Funding to urban ALCs with an Aboriginal focus increased 8%, from $3.59 million in 2003/2004 to $3.88 million in 2004/2005.

Stand-Alone Adult Learning Centres

Upon meeting specific criteria under *The Adult Learning Centres Act*, a not-for-profit corporation may apply to operate an ALC without an educational partner.

In keeping with Aboriginal self-governance and determination principles, two Aboriginal organizations were registered to run their ALCs as independent, or "stand-alone," entities. In their applications for stand-alone status, Yellowquill College and the Aboriginal Community Campus of the Centre for Aboriginal Human Resource Development demonstrated the confidence and capacity to meet the requirements of *The Adult Learning Centres Act* in delivering ALC programming to their community of learners.

"After receiving 96% on my final Provincial English exam, I applied to Winnipeg Technical College where I am presently in the Production Arts Program....I look forward to what the future may bring."

Jason
St. Norbert Adult Education Centre, Winnipeg

Technology and Equipment Funds

ALCs use computer technology in a variety of courses as one of several means to meet a course's learning outcomes, providing access to adult learners who may not otherwise have this learning opportunity. In 2004/2005, ALCs' plans for technology upgrades were incorporated formally into the annual review for registration process, and funds were dedicated to assist them with carrying out their approved plans.

ALL allocated $345,000 in technology and equipment "refresh" grants to ALCs in 2004/2005.

III. Registration and Funding Information for 2004/2005

Under *The Adult Learning Centres Act*, the registration of an ALC is done on an annual basis. Registration is subject to meeting the requirements of the Act, fulfilling the accountability requirements established by the Registrar of ALL, and having sufficient funding for the operation of an ALC.

A registered ALC may be funded wholly or partially from ALL's funding allocation, or it may be funded entirely by sources other than ALL.

ALC Funding Allocation for 2004/2005 $13,529,400	
Total Number of Registered ALCs for 2004/2005 44	
Funded ALCs 43	Non-funded ALCs 1

IV. ALC Statistical Information for 2004/2005

Adult Learning Centres submit statistical data to Adult Learning and Literacy on an interim and year-end basis. The gathering of statistical information is essential to the development, promotion, provision, and monitoring of adult education in Manitoba. The statistics provide a quantitative description of the ALC programs and the adult learner populations that the programs serve.

For 2004/2005, ALL received 78 site-specific Year-End Statistical Returns from 44 registered ALCs.

"My personal goal of attending the adult learning centre was to receive my grade 12....and I succeeded."

Dennis
Long Plain First Nation Training Centre,
Portage la Prairie

TOTAL NUMBER OF LEARNERS ATTENDING ALCS IN 2004/2005 = 8,745

Statistical Information: Work, Family, and Language Status

ALC learners provide information on their work, family, and language status on a self-declared basis. It appears most ALC learners are feeling comfortable providing these details; however, because of the optional nature of its collection, the information must be considered an approximation of the ALC learner population. General trends or patterns may be indicated.

For 2004/2005, ALC, reported the following statistical information regarding their ALC learners:

"I had been hoping to complete my grade 12. The fact that I am 42 years of age made this a real challenge. I have a niece [who] is 17 years old and just graduated. I very much wanted to show her that you are never too old to learn.... The chance to work one-to-one with my teacher....made this goal possible."

Roy
Frontier School Division Adult Program,
Churchill

Employed either part- or full-time	37%
Employment Insurance recipients	6%
Social Assistance recipients	26%
Single parents with child(ren) under age 12	21%
Speakers of English as an Additional Language	25%

"My experience of attending the Adult Learning Centre is a positive one. The structure and flexibility... have helped me to...complete my grade twelve.... I especially appreciate...PLAR....[It] provides the opportunity for completion in a shorter time frame without repetition of prior proven knowledge."

Edith
Ste. Anne Adult Learning Centre, Ste. Anne

Statistical Information: Age, Gender, and Education History

ALCs are required to collect from their learners the information for the categories of Age, Gender, and Education History.[1] The figures below represent the average percent of the overall adult learner population for each category.[2]

Overall, the statistical information confirms the diverse and complex nature of the ALC learner population.

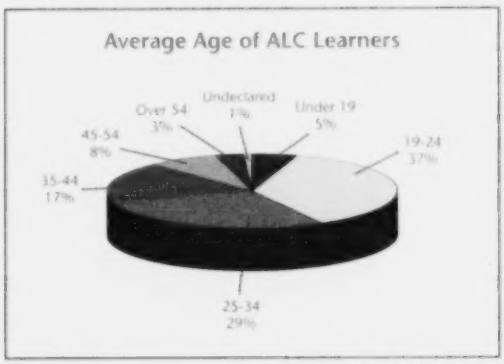

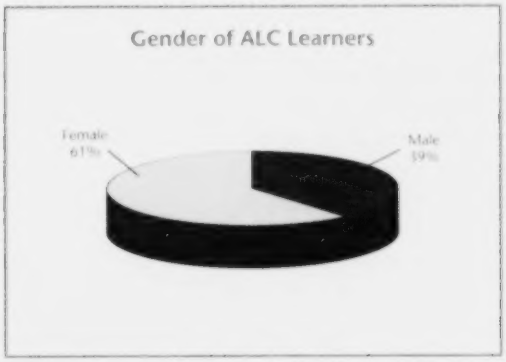

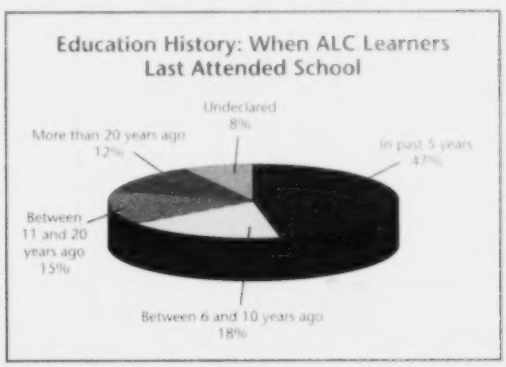
Education History: When ALC Learners Last Attended School
Undeclared 8%
More than 20 years ago 12%
In past 5 years 47%
Between 11 and 20 years ago 15%
Between 6 and 10 years ago 18%

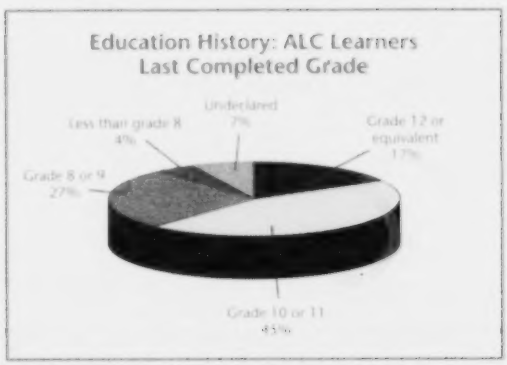
Education History: ALC Learners Last Completed Grade
Undeclared 7%
Less than grade 8 4%
Grade 12 or equivalent 17%
Grade 8 or 9 27%
Grade 10 or 11 45%

"My first year in school taught me that with a little patience and perseverance, I can accomplish anything I put my mind to."

Anne
Keewatin Adult Learning Centre, Thompson

"I attended Jobworks during the 2004/2005 school year, with the intent of earning my Mature Student High School Diploma. I did earn my diploma, but more than that, my time spent at Jobworks turned out to be a pivotal moment in my life....My experience at Jobworks helped me rebuild my confidence and open some doors that were shut previous to my academic success. The door that I chose to walk through has me attending my first year in the faculty of Engineering at the University of Manitoba...."

Trevor
Jobworks Employment Education Programs, Winnipeg

[1] An *Undeclared* option remains available for reporting purposes.
[2] Because of rounding, percentages may not add up to exactly 100%.

Centres d'apprentissage pour adultes

DU MANITOBA

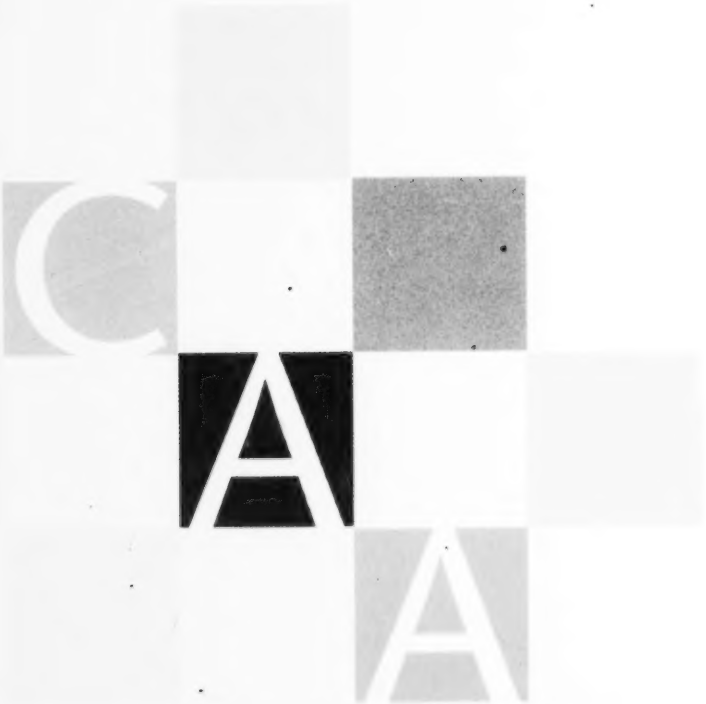

RAPPORT ANNUEL 2004-2005

BUREAU DU MINISTRE
ENSEIGNEMENT POSTSECONDAIRE ET FORMATION PROFESSIONNELLE

Bureau 156
Palais législatif
Winnipeg (Manitoba) R3C 0V8
CANADA

Son Honneur l'honorable John Harvard, C.P., O.M.
Lieutenant-gouverneur du Manitoba
Palais législatif, bureau 235
450, Broadway
Winnipeg (Manitoba) R3C 0V8

Monsieur le Lieutenant-gouverneur,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel sur les centres d'apprentissage pour adultes du Manitoba pour l'année scolaire se terminant le 30 juin 2005.

Veuillez recevoir, Monsieur le Lieutenant-gouverneur, mes respectueuses salutations.

La ministre,

Diane McGifford

Diane McGifford

Manitoba

Sous-ministre de l'Enseignement postsecondaire et de la Formation professionnelle

Bureau162
Palais législatif
Winnipeg (Manitoba) R3C 0V8
CANADA

Madame Diane McGifford
Ministre de l'Enseignement postsecondaire et de la Formation professionnelle
Palais législatif, bureau 162
Winnipeg (Manitoba) R3C 0V8

Madame la Minstre,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel sur les centres d'apprentissage pour adultes. Ce rapport contient des renseignements sur les programmes pour la période allant du 1er juillet 2004 au 30 juin 2005.

Pour l'année de programme 2004-2005, la Direction de l'apprentissage et de l'alphabétisation pour adultes du ministère de l'Enseignement postsecondaire et de la Formation professionnelle a autorisé 44 centres d'apprentissage pour adultes en vertu de la *Loi sur les centres d'apprentissage pour adultes*. Ces centres offrent de l'aide aux apprenants adultes pour qu'ils puissent améliorer leurs compétences, recevoir leur diplôme d'études secondaires ou obtenir les crédits nécessaires qui leur permettraient d'avoir accès aux possibilités d'éducation ou d'emploi.

Le personnel de nos centres d'apprentissage pour adultes a démontré un effort soutenu afin d'offrir une programmation d'enseignement pour adultes de qualité ainsi qu'avec l'objectif de répondre aux besoins des apprenants adultes conformément aux stipulations de la *Loi sur les centres d'apprentissage pour adultes*. Quoique dans l'ensemble, le nombre d'apprenants ait subi une baisse légère, la concentration d'apprenants qui terminent leurs cours et qui reçoivent un diplôme d'études secondaires a augmentée. Les activités mémorables qui ont contribuées au succès des apprenants adultes sont attestées dans la partie de ce rapport consacrée aux faits saillants.

L'exploitation des centres d'apprentissage pour adultes du Manitoba a été assurée depuis deux ans en vertu de la *Loi sur les centres d'apprentissage pour adultes* et le *règlement général*. Je suis très satisfait du dévouement continu de la part du personnel et des apprenants aux centres d'apprentissage pour adultes à l'éducation.

Veuillez recevoir, Madame la Ministre, mes respectueuses salutations.

Le sous-minstre par intérim,

Dwight Botting

Table des matières

I. Introduction 1

II. Faits saillants de la programmation des centres d'apprentissage pour adultes en 2004-2005 1

III. Renseignements relatifs à l'enregistrement et au financement en 2004-2005 4

IV. Statistiques sur les centres d'apprentissage pour adultes en 2004-2005 5

I. Introduction

La Direction de l'apprentissage et de l'alphabétisation pour adultes du ministère de l'Enseignement postsecondaire et de la Formation professionnelle se consacre à l'amélioration des perspectives de formation et d'emploi des adultes de la province, en travaillant avec les centres d'apprentissage pour adultes (CAA) du Manitoba, qui offrent des programmes d'études de niveau secondaire et des programmes de perfectionnement adaptés aux adultes.

La Direction administre la *Loi sur les centres d'apprentissage pour adultes*, qui est entrée en vigueur le 1er juillet 2003. Ce rapport porte sur la deuxième année de mise en œuvre de la Loi. Conformément à la Loi, les CAA sont enregistrés chaque année afin d'offrir gratuitement des cours à crédits de niveau secondaire et des cours de perfectionnement, en faisant appel aux principes reconnus dans le domaine de l'éducation des adultes. Le *Règlement général sur les centres d'apprentissage pour adultes* est également entré en vigueur le 1er juillet 2003. La Loi et le Règlement général établissent des normes relatives à la reddition de comptes, normes que les CAA suivent afin de garantir que les deniers publics sont dépensés à bon escient et que les apprenants adultes sont bien servis.

> *« J'ai amélioré ma note en pré-calcul, passant de 51 % à 82 %, afin de satisfaire aux critères de l'université. Le dernier cours que j'ai terminé était l'anglais. Cela m'a permis d'obtenir finalement mon diplôme d'études secondaires. Après cette dernière journée, je me suis senti à la fois soulagé, satisfait et très heureux... Je suis admis à la session d'automne à l'Université du Manitoba. Je me servirai des leçons apprises pour continuer de réussir à l'université. »*
>
> Don
> Gagnant de la bourse du millénaire
> pour étudiants adultes en 2005
> Transcona Community Learning Centre, Winnipeg

II. Faits saillants de la programmation des centres d'apprentissage pour adultes en 2004-2005

Diplôme d'études secondaires pour étudiant adulte

Les adultes du Manitoba ont la possibilité d'obtenir un diplôme d'études secondaires pour étudiant adulte établi en vertu d'un règlement d'application de la *Loi sur les écoles publiques*. Au niveau du secondaire 4, les exigences relatives aux cours et aux résultats d'apprentissage sont les mêmes pour les apprenants adultes que pour les élèves d'âge scolaire.

En 2004-2005, 1120 personnes ont reçu leur diplôme d'études secondaires pour étudiant adulte après avoir fréquenté un CAA. De plus, 93 apprenants adultes ont décidé d'obtenir un diplôme à 28 crédits.

> *« En ce qui concerne l'ERA en anglais, j'ai envoyé un article qui a été publié dans la revue Canadian Cattleman, ainsi qu'une présentation que j'ai faite lors de la soirée de remise des prix en études technologiques de la division de Midland.... Pour ce qui est de la comptabilité, j'ai décidé de relever les défis du cours en utilisant l'ERA. J'ai acquis de bonnes aptitudes en comptabilité. Cela est dû au fait que j'utilise des méthodes de budgétisation dans tous les domaines de notre exploitation agricole.... Sans l'ERA, je n'aurais jamais essayé d'obtenir mon diplôme d'études secondaires. »*
>
> Blaine
> Midland Adult Education Centre, Carman

Financement destiné aux apprenants d'âge scolaire qui fréquentent un centre d'apprentissage pour adultes

Les CAA ont le droit d'accepter un nombre limité d'apprenants qui n'ont pas l'âge requis pour s'inscrire au diplôme d'études secondaires pour étudiant adulte (s'ils ont 18 ans ou moins), mais pour qui les centres sont un milieu propice à l'apprentissage.

Le financement des CAA est versé sous forme globale, et non « par tête », comme c'est le cas pour les écoles. Pour améliorer la reddition de comptes, le financement visant les apprenants d'âge scolaire qui fréquentent un CAA a été intégré aux fonds affectés annuellement aux centres par la Direction de l'apprentissage et de l'alphabétisation pour adultes à compter de l'année 2004-2005. Les apprenants d'âge scolaire qui fréquentent des CAA ne sont plus financés « par tête ». Ils sont maintenant comptés dans le calcul de la subvention globale annuelle, tout comme les apprenants adultes des centres.

Au total, 16 apprenants d'âge scolaire ont reçu un diplôme à 28 crédits en 2004-2005.

NOMBRE TOTAL DE DIPLÔMÉS D'UN CENTRE D'APPRENTISSAGE POUR ADULTES EN 2004-2005 = 1229

« J'ai abandonné mes études secondaires il y a plusieurs années lorsque j'étais en 10e année. Comme l'idée de gagner mon propre argent m'attirait, j'ai malheureusement pensé qu'il serait mieux d'avoir un emploi plutôt que d'aller à l'école. Pourtant, j'ai vite compris que je voulais faire plus de ma vie... Le programme d'études secondaires pour étudiants adultes et les centres d'apprentissage pour adultes offrent aux personnes comme moi la possibilité d'obtenir un diplôme d'études secondaires et d'aller plus loin dans la vie. »

Aaron
CrossRoads Learning Centre, Winnipeg

Nombre de cours à crédits terminés

Les apprenants des CAA ont obtenu 11 807 crédits du niveau secondaire. Avec ces crédits, les apprenants atteignent le niveau d'études secondaires nécessaire pour obtenir un diplôme, pour effectuer des études postsecondaires et pour améliorer leurs possibilités d'emploi.

Le nombre de cours incomplets a diminué de 20 % par rapport à l'année précédente, ce qui montre que les apprenants terminent à temps les cours auxquels ils s'inscrivent.

Double reconnaissance des crédits

La double reconnaissance des crédits permet aux élèves qui étudient pour obtenir un diplôme d'études secondaires de suivre des cours de niveau postsecondaire et d'obtenir pour ces cours des crédits reconnus à la fois au niveau secondaire et au niveau postsecondaire, ce qui facilite la transition d'un niveau d'études à l'autre.

Les apprenants des CAA ont profité de cette possibilité, en obtenant 505 crédits reconnus au niveau secondaire et postsecondaire en 2004-2005.

Bourse du millénaire pour étudiants adultes

Le gouvernement du Manitoba et la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire ont créé la Bourse du millénaire pour étudiants adultes afin d'aider les apprenants des CAA qui ont des revenus limités et entreprennent des études postsecondaires.

Plus de 30 apprenants des CAA qui ont obtenu en 2004-2005 un diplôme d'études secondaires pour étudiant adulte ou des crédits leur permettant de s'inscrire dans un établissement postsecondaire ont reçu une bourse de 5000 $ pour leur première année d'études postsecondaires.

Ces étudiants pourraient recevoir des bourses supplémentaires pendant trois ans de plus, selon la durée de leurs études. D'autres apprenants des CAA seront admissibles à cette bourse dans les années à venir.

« Avoir eu la possibilité de fréquenter un CAA m'a vraiment encouragé à réaliser mes rêves... »

Caroline
Programme pour adultes de
la Division scolaire Frontier, Moose Lake

Visite des centres d'apprentissage pour adultes

La Direction de l'apprentissage et de l'alphabétisation pour adultes a établi un document normalisé à utiliser lorsqu'on visite les CAA. Ce document sert de guide au personnel de la Direction lorsque celui-ci se rend sur place et permet d'analyser le fonctionnement et les programmes des centres de façon uniforme, tout en gardant la souplesse nécessaire pour tenir compte du caractère propre à chaque centre. Le personnel de la Direction a visité tous les CAA de la province en se servant de ce document.

Évaluation et reconnaissance des acquis

Le processus d'évaluation et de reconnaissance des acquis (ERA) sert à cerner, consigner, évaluer et reconnaître les aptitudes et les connaissances. Les apprenants adultes peuvent recevoir des crédits afin d'éviter d'avoir à réétudier certaines choses, ce qui leur permet ainsi d'aller de l'avant avec une confiance accrue en eux-mêmes et en leurs capacités.

En 2004-2005, 48 formateurs d'adultes ont suivi la formation de base sur l'évaluation et la reconnaissance des acquis, ce qui signifie qu'au total plus de 240 formateurs ont terminé cette formation par l'intermédiaire de la Direction de l'apprentissage et de l'alphabétisation pour adultes. C'est ainsi que le nombre d'apprenants qui profitent de l'ERA continue d'augmenter, comme le montre le graphique ci-dessous.

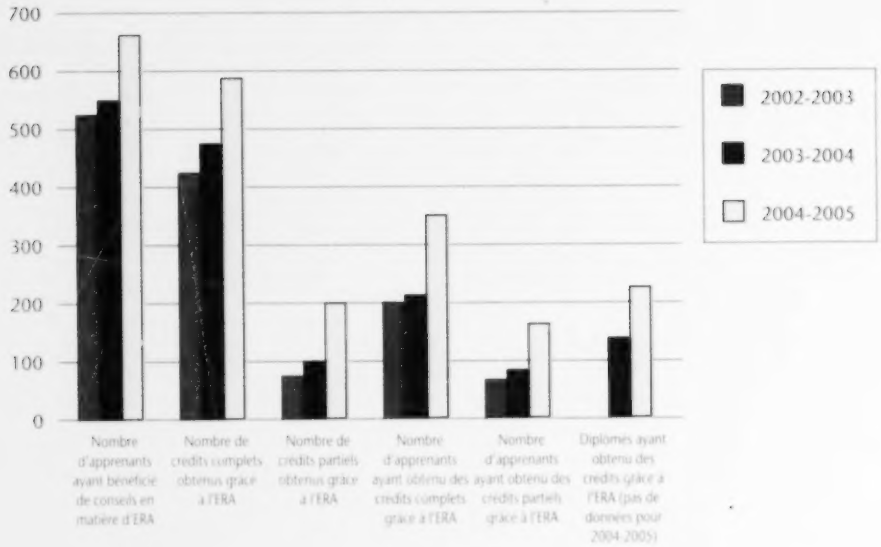
700
600
500
400
300
200
100
0
2002-2003
2003-2004
2004-2005
Nombre d'apprenants ayant bénéficié de conseils en matière d'ERA
Nombre de crédits complets obtenus grâce à l'ERA
Nombre de crédits partiels obtenus grâce à l'ERA
Nombre d'apprenants ayant obtenu des crédits complets grâce à l'ERA
Nombre d'apprenants ayant obtenu des crédits partiels grâce à l'ERA
Diplômes ayant obtenu des crédits grâce à l'ERA (pas de données pour 2004-2005)

Partenariat entre le Centre d'apprentissage pour adultes McLeod et Boeing Canada

Le Centre d'apprentissage pour adultes McLeod et Boeing Canada ont formé un partenariat unique pour répondre aux besoins d'apprentissage des employés de Boeing. Trente et un employés de Boeing ont terminé au moins un cours – sur leur lieu de travail – en vue d'obtenir le diplôme d'études secondaires. Parmi ces personnes, dix ont obtenu un diplôme d'études secondaires pour étudiant adulte, et tous ces diplômes comprenaient au moins un crédit obtenu grâce au programme ERA.

Le réseau manitobain des spécialistes en évaluation et reconnaissance des acquis a récompensé ce partenariat novateur en lui décernant le prix *Pursuit of Excellence in the Assessment and Recognition of Learning* pour l'année 2004-2005.

> *« Je suis une femme célibataire, mère de deux petits garçons, et je travaille à temps plein. Je me sens bénie d'avoir cette possibilité d'améliorer mes compétences… »*
>
> Cyndi
> Horizons Learning Centres, Winnipeg

Centres d'apprentissage pour adultes du Nord

En 2004-2005, le nord du Manitoba était desservi par trois programmes d'apprentissage pour adultes fonctionnant dans 26 différents endroits situés dans les collectivités des apprenants. La présence de ces CAA appuie et renforce la Stratégie de développement du Nord, plan à long terme établi par le gouvernement du Manitoba en vue de développer les ressources humaines et naturelles de la région nord de la province.

En raison des difficultés particulières éprouvées par ces CAA dans leur mission d'enseignement, le financement consacré à cette région a été augmenté de 8 %, passant de 1,42 million de dollars en 2003-2004 à 1,53 million en 2004-2005.

Les apprenants des CAA du Nord ont continué à réussir dans leurs études. On peut en particulier noter les résultats de l'année 2004-2005 ci-dessous :

- 16 % d'augmentation du nombre de cours terminés;
- 11 % d'augmentation du nombre d'apprenants ayant terminé au moins un cours à crédit;
- 13 % d'augmentation du nombre de diplômés du niveau secondaire.

> *« Cette expérience m'a montré que je peux réussir quand je suis fermement décidée… Merci de m'avoir aidée à atteindre un objectif qui me tenait tant à cœur! »*
>
> Terri
> Fieldstone Ventures Education and Training Centre, Ashern

Centres d'apprentissage pour adultes des régions rurales

Les CAA situés dans les régions rurales aident les apprenants adultes à surmonter les problèmes d'accessibilité aux programmes causés par les distances. Les apprenants des régions rurales constituaient 29 % de la clientèle qui a fréquenté les CAA de la province en 2004-2005, ce qui représente une hausse de 7 % par rapport à 2003-2004. Il y a eu en tout 2543 apprenants répartis dans 27 différents lieux. Parmi ceux-ci, 318 ont obtenu un diplôme d'études secondaires, soit 33 de plus qu'en 2003-2004.

« Depuis la première fois que je suis venue dans ce centre autochtone, j'étais destinée à réussir. Au départ, je m'inquiétais, car je pensais que je n'arriverais pas à faire grand-chose, étant donné mes échecs scolaires par le passé. Mais j'avais tort… Maintenant, je suis titulaire d'un diplôme d'études secondaires pour étudiants adultes! Hourra!! La prochaine étape est...de poursuivre des postsecondaires pour avoir accès à plus de possibilités de carrière… »

Tracy
Urban Circle Training Centre Inc., Winnipeg

Participation des Autochtones aux centres d'apprentissage pour adultes

Les CAA constituent d'importants lieux d'apprentissage pour la population autochtone du Manitoba et jouent un rôle important pour ce qui est de la poursuite des objectifs du plan d'action en éducation des Autochtones (2004-2007) établi par le gouvernement du Manitoba.

En 2004-2005, 54 % des étudiants des CAA se sont déclarés autochtones. Sur 78 CAA, 77 ont signalé qu'ils recevaient des étudiants autochtones et 18 ont indiqué que les Autochtones représentaient 100 % de leur clientèle.

Le financement destiné aux CAA situés en région urbaine et ayant une majorité d'étudiants autochtones a augmenté de 8 %, passant de 3,59 millions de dollars en 2003-2004 à 3,88 millions en 2004-2005.

Centres d'apprentissage pour adultes indépendants

Une société sans but lucratif peut faire une demande en vue d'ouvrir un centre d'apprentissage pour adulte sans partenaire éducatif, pourvu qu'elle remplisse certaines conditions prévues par la *Loi sur les centres d'apprentissage pour adultes*.

Dans l'esprit des principes d'autonomie gouvernementale des Autochtones, deux organismes autochtones ont obtenu le droit de gérer des CAA indépendants. Le Yellowquill College et le Aboriginal Community Campus (Centre for Aboriginal Human Resource Development) ont prouvé dans leur demande qu'ils avaient la confiance et les capacités nécessaires pour se conformer aux dispositions de la *Loi sur les centres d'apprentissage pour adultes* en ce qui concerne la prestation de programmes d'apprentissage pour adultes au profit des apprenants de leurs communautés.

« Après avoir obtenu 96 % sur mon dernier examen provincial d'anglais, j'ai présenté une demande au Winnipeg Technical College où je suis actuellement inscrit dans le programme de production des arts… J'ai hâte de voir ce que l'avenir me réserve. »

Jason
St. Norbert Adult Education Centre, Winnipeg

Financement pour la technologie et l'équipement

Les CAA font appel à l'informatique pour un certain nombre de cours, l'ordinateur étant un moyen parmi d'autres pour atteindre les résultats d'apprentissage visés. Ainsi certains apprenants adultes qui n'en auraient peut-être pas la possibilité autrement ont accès à la technologie informatique. En 2004-2005, les plans établis par les CAA en vue de leur mise à niveau dans le domaine informatique ont été officiellement intégrés au processus d'examen annuel des demandes d'enregistrement, et on a prévu des fonds pour les aider à mettre en œuvre ces plans, une fois approuvés.

En 2004-2005, la Direction de l'apprentissage et de l'alphabétisation pour adultes a accordé 345 000 $ de subventions de mise à niveau de la technologie et de l'équipement aux CAA.

III. Renseignements relatifs à l'enregistrement et au financement en 2004-2005

En vertu de la *Loi sur les centres d'apprentissage pour adultes*, l'enregistrement d'un CAA se fait annuellement. Les CAA doivent remplir les conditions énoncées dans la Loi, respecter les exigences en matière de reddition de comptes établies par le registraire de la Direction de l'apprentissage et de l'alphabétisation des adultes, et disposer des fonds nécessaires à leur propre fonctionnement.

Un CAA enregistré peut être financé partiellement ou totalement par des subventions de la Direction de l'apprentissage et de l'alphabétisation pour adultes, ou tirer la totalité de ses revenus d'une autre source.

Affectation de fonds aux centres d'apprentissage pour adultes en 2004-2005 13 529 400 $	
Nombre total de centres d'apprentissage pour adultes enregistrés en 2004-2005 44	
Centres d'apprentissage pour adultes subventionnés 43	Centres d'apprentissage pour adultes non subventionnés 1

IV. Statistiques sur les centres d'apprentissage pour adultes en 2004-2005

Les CAA fournissent des renseignements statistiques à la Direction de l'apprentissage et de l'alphabétisation pour adultes en cours et en fin d'année. La collecte de renseignements statistiques est indispensable au développement, à la promotion, à l'offre et au suivi de programmes d'éducation pour les adultes au Manitoba. Les statistiques fournissent une description quantitative des programmes d'apprentissage pour adultes et de leur clientèle.

En 2004-2005, les 44 CAA enregistrés ont fait parvenir à la Direction de l'apprentissage et de l'alphabétisation pour adultes des renseignements statistiques recueillis en fin d'année dans 78 lieux d'apprentissage.

« Je m'étais fixé comme but d'obtenir mon diplôme d'études secondaires au centre d'apprentissage pour adultes... et j'ai réussi. »

Dennis
Long Plain First Nation Training Centre,
Portage la Prairie

NOMBRE TOTAL DE PERSONNES QUI ONT FRÉQUENTÉ UN CENTRE D'APPRENTISSAGE POUR ADULTES EN 2004-2005 = 8745

Renseignements statistiques : Travail, famille et catégorie linguistique

Les étudiants des CAA fournissent des renseignements sur leur travail, leur famille et leur catégorie linguistique s'ils le veulent. La plupart des étudiants des CAA semblent disposés à fournir ces renseignements. Cependant, comme leur collecte est facultative, on doit considérer comme approximatifs les chiffres concernant les étudiants des CAA. On peut toutefois déduire certaines tendances et caractéristiques générales.

En 2004-2005, les CAA ont fourni les données statistiques suivantes sur leurs apprenants :

« J'espérais terminer mes études de 12e année. Le fait que j'ai 42 ans semblait être à un gros défi. J'ai une nièce qui a 17 ans et elle vient tout juste d'obtenir son diplôme. Je voulais tellement lui montrer qu'on n'est jamais trop vieux pour apprendre... La chance de pouvoir travailler personnellement avec mon professeur a rendu cet objectif réalisable. »

Roy
Programme pour adultes de
la Division scolaire Frontier, Churchill

Travaille à temps partiel ou à plein temps	**37 %**
Reçoit des prestations d'assurance-emploi	**6 %**
Reçoit des prestations d'aide sociale	**26 %**
Parent unique ayant un ou des enfants de moins de 12 ans	**21 %**
Personne pour qui l'anglais est une langue supplémentaire	**25 %**

« Mon expérience au centre d'apprentissage pour adultes a été très positive. Grâce à sa structure et à sa flexibilité, j'ai pu terminer ma 12e année d'études…. J'ai surtout apprécié l'ERA qui offre aux élèves la possibilité de terminer leur programme d'études plus rapidement sans avoir à réétudier ce qu'ils ont déjà appris. »

Edith
Centre d'apprentissage pour adultes de Sainte-Anne, Sainte-Anne

Information statistique : âge, sexe et scolarité

Les CAA sont tenus de recueillir des renseignements sur l'âge, le sexe et la scolarité de leurs apprenants.[1] Les graphiques ci-dessous représentent la proportion moyenne d'apprenants adultes par catégories.[2]

Dans leur ensemble, les données statistiques confirment la nature variée et complexe de la clientèle des CAA.

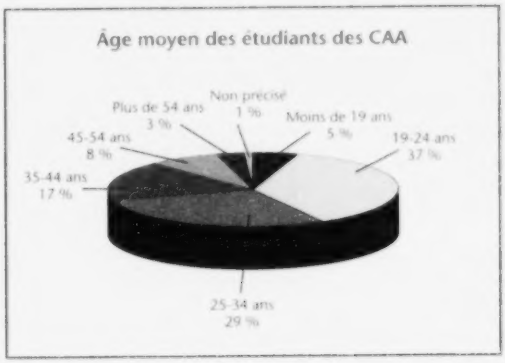

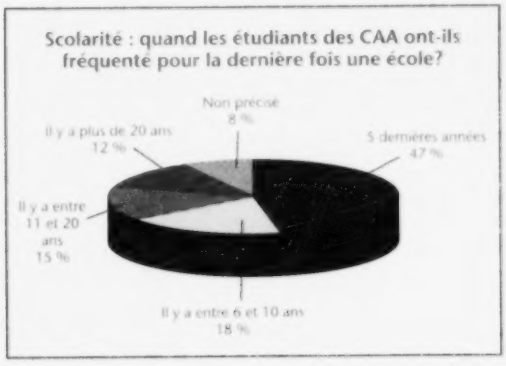
Scolarité : quand les étudiants des CAA ont-ils fréquenté pour la dernière fois une école?
Non précisé 8 %
Il y a plus de 20 ans 12 %
5 dernières années 47 %
Il y a entre 11 et 20 ans 15 %
Il y a entre 6 et 10 ans 18 %

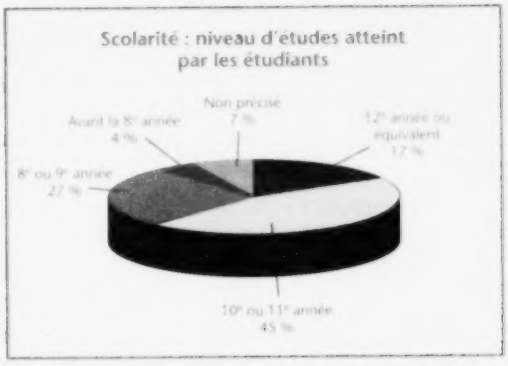
Scolarité : niveau d'études atteint par les étudiants
Non précisé 7 %
Avant la 8e année 4 %
12e année ou équivalent 17 %
8e ou 9e année 27 %
10e ou 11e année 45 %

« Pendant ma première année à l'école j'ai appris qu'avec un peu de patience et de persévérance, je peux accomplir tout ce que je vise faire. »

Anne
Keewatin Adult Learning Centre, Thompson

« J'ai participé à JobWORKS pendant l'année scolaire 2004-2005 dans le but d'obtenir mon diplôme d'études secondaires pour étudiant adulte. En plus d'obtenir mon diplôme, le temps que j'ai été inscrit à JobWORKS a été un moment charnière dans ma vie….Mon expérience aux programmes JobWORKS m'a aidé à regagner ma confiance et a ouvert des portes qui m'étaient fermées avant mon succès scolaire. La porte que j'ai choisie a guidé mon choix de m'inscrire à la 1re année de la faculté de génie à l'Université du Manitoba. »

Trevor
Programmes de formation JobWORKS en matière d'emploi

[1]La catégorie « Non précisé » existe à des fins de communication des données.
[2]Les chiffres ayant été arrondis; il est possible que le total n'égale pas exactement 100.